Club Ecomobilité – Message du 4 juillet 2021

Mobilité durable

Véhicule connecté

Innovation

Numérique

Ville intelligente

Territoire

Développement urbain durable

Données ouvertes

Energie renouvelable

Environnement

Gouvernance

La mise en place de la politique de décarbonatation de l'industrie automobile se concrétise tandis que la réflexion sur l'organisation des territoires français s'approfondit.

Fin du thermique et de l'hybride: la Commission Européenne est dans la phase finale de la discussion sur la date à partir de laquelle les constructeurs automobiles ne devraient plus vendre que des véhicules électriques. En France l'Assemblée Nationale avait décidé en 2019 d'interdire la vente des véhicules thermiques après 2040 mais certains comme la fondation Nicolas Hulot militent pour un arrêt en 2030, y compris pour les hybrides. L'Europe pourrait prendre une position médiane. Article (urba2000.com)

Usine de fabrication de batteries : C'est sur le site de Renault Douai (Nord) qu'a été lancée cette semaine, en présence du Président de la République, la construction de l'usine de batteries que la marque au losange va mettre dans ses véhicules, par exemple la future R5 électrique. L'investissement sera fait par l'entreprise sino-japonaise Automotive Energy Supply Corporation (AESC), ex-filiale de Nissan rachetée en 2018 par le chinois Envision. Une autre usine de batteries est annoncée, à quelques kilomètres, à Douvrin, à l'initiative du groupe Peugeot, Citroën, Fiat...Article (urba2000.com)

Le rétrofit, transformation des véhicules à moteur thermique pour les doter d'une motorisation électrique, devient une nécessité pour décarboner le parc. Du point de vue réglementaire c'est un arrêté du 3 avril 2020 qui permet d'homologuer les kits de rétrofit, les entreprises qui les fabriquent et les installateurs. L'Association AIRE (Acteurs de l'Industrie du Rétrofit Electrique) et l'ADEME ont présenté en juin 2021 les bilans économiques et environnementaux dans différents cas (véhicule urbain, bus standard, camion de 19 tonnes) réalisée par ALGOE Article (urba2000.com)

Hydrogène vert, stratégie de prix: Hoang BUI, coordonnateur de la stratégie nationale hydrogène, au secrétariat général pour l'investissement, à l'occasion d'une conférence de l'IFPEN sur l'innovation énergétique indique que les investissements qui sont prévus pour le déploiement des hydrolyseurs (6,5 GW en 2030, soit 7 milliards d'euros, dont 3 milliards en 2023) seront un vecteur essentiel de la politique nationale de neutralité carbone. L'hydrogène vert devrait alimenter l'industrie et la mobilité lourde (ferroviaire, bateaux, camions ...). Il pense que la courbe

de prix de l'hydrogène vert croisera celle de l'hydrogène gris d'ici 2030. Article (urba2000.com)

Transformation des stations-services par la mobilité électrique: Une étude de Colombus Consulting, membre de l'AVERE (Association pour la promotion du véhicule électrique) montre que les ventes de carburants conventionnels des stations-services pourraient baisser de 47 % d'ici 2035, voire plus si l'Europe décide de précipiter l'arrêt de la vente de véhicules thermiques. Les gestionnaires de ces stations vont devoir s'adapter en déployant des solutions dans le domaine de la mobilité (recharge spécifiques de nouveaux carburants... services commerciaux à la mobilité, points relais, loisirs...) pour pouvoir poursuivre des activités et conserver des emplois. Article (urba2000.com)

Coopérations entre les territoires: le rapport du Sénat sur le fonctionnement des métropoles signé par Françoise Gatel, Dominique Estrosi Sassone, Michelle Gréaume et Sylvie Robert fait un bilan du fonctionnement des 22 métropoles françaises, 10 ans après la création de ces établissements publics. Ce rapport est important pour comprendre les enjeux de la discussion sur le projet de loi de déconcentration, décentralisation, différenciation et simplification dite (3DS) qui va être examiné prochainement. Les auteurs soulignent que les 6 compétences obligatoires sur lesquelles les métropoles doivent agir (loi MAPTAM de 2014) en coordonnant et complétant ce que peuvent faire les communes de leur périmètre ne sont pas toujours claires et que la loi est mal respectée. Ils recommandent donc que l'intérêt métropolitain soit précisé pour améliorer la répartition des compétences entre métropoles et communes. D'autre part il souligne que les coopérations entre les métropoles et les territoires voisins (qui ne sont pas dans le périmètre des métropoles) sont insuffisantes. Ils préconisent la création d'une incitation financière, au travers de la dotation globale de fonctionnement (DGF), pour les métropoles qui font l'effort de développer des coopérations territoriales. Article (urba2000.com)

Lu pour vous :

Sur la question de l'intelligence, appliquée aux villes et aux territoires, Jean HAËNTJENS, dans un petit livre sur la Smart City, Ville Intelligente: quels modèles pour demain établit une description claire entre les différentes formes de l'intelligence urbaine. Elle constitue le fil conducteur de son livre qui explique simplement les essais et erreurs qui ont marqué, de leurs contradictions et de leurs tensions, l'histoire de cette discipline en proie aux bouleversements provoqués par le numérique et la mondialisation.

- Intelligence technique, dont les capacités techniques n'ont jamais été aussi grandes, alors que les phénomènes urbains sont lents et que les formes d'intelligence qui peuvent piloter la technique sont à peine esquissées entre les spécialistes et bien loin d'être partagées par les individus qui n'en voient que les effets accumulés
- Intelligence urbanistique, qui permettrait de répartir les fonctions des villes le plus efficacement possible dans les territoires où elles se trouvent
- **Intelligence économique**, notamment des services qui se développent grâce à la proximité, et de leur tarification fine
- Intelligence écologique, en particulier l'efficacité énergétique et l'économie du partage
- Intelligence sociale, réseaux de proximité, solidarités, amélioration des services publics
- Intelligence culturelle, accès au savoir, partage des compétences, ouverture aux autres
- Intelligence politique, pour la transparence et la participation des parties prenantes
- Intelligence stratégique, modélisation des systèmes urbains

Cette analyse du mot intelligence montre que le chemin est encore long, mais qu'il y a beaucoup à gagner à tenter de faire partager de plus en plus largement la compréhension systémique du phénomène urbain (et de la mobilité) qui permettrait aux acteurs publics et privés d'être plus

conscients des **enjeux de leurs décisions.** La Documentation française <u>librairies indépendantes</u> (<u>librairies indépendantes.com</u>)

Bien à vous Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT